Revue de presse du 30 janvier 2015

Doctrines

Législation Communautaire

Banque

- (049952) « Shadow payment » : quelle réglementation ?, DE PELLEGARS Laetitia (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.112-115)

- (049937) Union bancaire : la supervision à l'heure européenne ; 2015 : l'année test, BILGER Michel (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.54-56)

Législation Internationale

Procédure

- (049945) Sanctions et extraterritorialité du droit américain : quelles réponses pour les entreprises françaises ?, AUDIT Mathias, BISMUTH Régis, MIGNON-COLOMBET Astrid (J.C.P. G., 12/01/15, n°1-2, p.64-65)

Législation Nationale

Banque

- (049948) Adaptation du code monétaire et financier au nouveau mécanisme de surveillance unique, KOVAR Jean-Philippe, LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.155-157)

- (049871) Chronique de banque, crédit et paiement , (Revue de jurisprudence de droit des affaires, 01/12/14, n°12, p.887-892)

- (049861) Le contentieux des intérêts : question d'actualité, BOUCARD François (Revue de droit bancaire et financier, 01/11/14, n°6, p.19-23)

Bourse et marchés financiers

- (049940) Dispositif français pour le financement participatif : une activité très encadrée, CHAVENET Gautier (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.127-130)

- (049901) Ordonnance du 31 juillet 2014 : réaménagement du régime de la cession de droits formant rompus, PAILLIER Pauline (Revue de droit bancaire et financier, 01/11/14, n°6, p.52-53)

- (049884) Titres de créance innommés et valeurs mobilières composées, BONNEAU Thierry (Revue de droit bancaire et financier, 01/11/14, n°6, p.56-57)

Commercial

- (049951) Loi Hamon : les nouveaux pouvoirs d'enquête de la DGCCRF, JOUFFIN Emmanuel (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.104-107)

Garantie

- (050008) Le retour de l'hypothèque rechargeable, PIEDELIEVRE Stéphane (J.C.P. N., 16/01/15, n°3, p.5-6)

- (049873) Chronique de jurisprudence de droit des sûretés, ALBIGES Christophe , DUMONT-LEFRAND Marie-Pierre (Gazette du Palais, 03/12/14, n°337-338, p.13-24)

- (049851) La clause de blocage conservatoire du compte nanti, GIJBERS Charles, JULIENNE Maxime (Revue Lamy Droit civil, 01/01/15, n°122, p.28-32)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- (049947) Economie numérique : les apports des datarooms électroniques, GRELLIER Alexandre (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.136-137)

- (049879) Comment gagner la confiance des individus à l'ère du Big data , FALQUE-PERROTIN Isabelle, GRIGUER Merav , MOSSE Marc (Cahiers droit de l'entreprise, 01/11/14, n°6, p.9-18)

Procédure

- (049837) Assignation en matière d'action de groupe (Formule), LAPORTE Christian (Procédures, 01/12/14, n°12, p.36-37)

- (049835) Action de groupe de droit commun : schéma procédural, CROZE Hervé (Procédures, 01/12/14, n°12, p.12-15)

- (049834) Action de groupe, mode d'emploi, AMRANI MEKKI Soraya (Procédures, 01/12/14, n°12, p.6-11)

Public

- (049906) Nouvelles directives et partenariats public-privé : plaidoyer pour une consolidation, BRACONNIER Stéphane (Revue de droit immobilier, 01/01/15, n°1, p.8-19)

Social

- (049950) Projet de loi croissance : la réforme attendue de l'épargne salariale, ROLLAND Nino (Banque, 01/01/15, n°779-780, p.132-134)

Sociétés et autres groupements

- (049971) Prise de décision stratégique «émergente» et risque d'omnipotence du directeur général, KASPARIAN Patrick (Bulletin Joly Sociétés, 01/01/15, n°1, p.54-60)

- (049874) La prise de risque en droit des affaires (Actes de colloque de l'Ecole de formation du barreau de Paris, 15 octobre 2014), TEBOUL Georges (Gazette du Palais, 19/12/14, n°353-354, p.3-23)

Institutions bancaires et financières

Législation

- (050108) Avis du CCSF du 13 janvier 2015 sur l’équivalence du niveau de garantie en assurance emprunteur (23/01/15)

- (050107) 2015-012 Communication CFONB n° 2015-0009 - Lancement du projet CICLADE par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la loi Eckert du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d’assurance-vie en déshérence (Communications Adhérents FBF, 28/01/15)

- (050106) 2015-011 Nouveaux dispositifs relatifs à l'échange automatique d'informations fiscales (Communications Adhérents FBF, 23/01/15)

- (050104) Décision de la Commission des sanctions de l'ACPR du 26 janvier 2015 à l'égard de la société Bank of Africa France [non-respect d'une injonction, contrôle interne, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme] (Décisions ACPR, 28/01/15)

- (050081) Accord de composition administrative conclu le 1er octobre 2014 avec la société Bordier & Cie [insuffisances du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme] (Accords de composition administrative AMF, 27/01/15)

- (050080) Accord de composition administrative conclu le 5 novembre 2014 avec la société Martin Maurel Gestion [insuffisances du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme] (Accords de composition administrative AMF, 27/01/15)

Jurisprudence

<u>**Législation Communautaire**</u>

Commercial

- **(050032) De l’utilisation de la Charte sur les droits fondamentaux dans la lutte contre les clauses abusives dans les contrats**
  L’évolution du contentieux européen qui porte sur les clauses abusives dans les contrats conclus avec les consommateurs montre que la protection de ces derniers constitue un enjeu fondamental au sein du marché intérieur. Au-delà de certaines décisions contestées et contestables sur certains aspects, la jurisprudence de la CJUE n’en est pas moins justifiée puisqu’elle permet de garantir l’unité du marché intérieur ainsi que la cohérence du système juridique de l’Union européenne. (CJUE - 10/09/14 : Revue Lamy Droit des affaires 2015, n°100, p.48 - note de COMBET Mathieu)

Législation Nationale

Bourse et marchés financiers

- **(050051) Faute de l'investisseur ayant contribué à son propre dommage : partage de responsabilité avec la banque**
  Le comportement d'un investisseur, bien que donneur d'ordre non averti, peut constituer une faute ayant contribué à son propre dommage dès lors que son expérience professionnelle de dirigeant de société aurait dû le conduire à prendre conscience des risques déraisonnables de son investissement massif sur le marché. (Cass.Com - 04/11/14 - 12-24196 : Gazette du Palais 2015, n°14-15, p.12 - note de GERRY-VERNIERES Stéphane)

- **(049963) Responsabilité du président d'un conseil de surveillance au regard de l'information financière d'une société cotée**
  L'arrêt du 7 octobre dernier a rejeté le pourvoi formé à l'encontre d'une décision de la cour d'appel de Paris ayant elle-même rejeté les recours exercés par le président du directoire et le président du conseil de surveillance d'une société cotée à l'encontre d'une décision de la commission des sanctions de l'AMF les ayant condamnés à des sanctions pécuniaires pour avoir diffusé de fausses informations au public sur la situation financière de cette société, en violation des articles 223-1 et 632-1 du règlement général de l'AMF, en retenant notamment que le président du conseil de surveillance avait bien la qualité de dirigeant de cette société au sens de l'article 221-1 de ce règlement. (Cass.Com - 07/10/14 - 13-18871 : Petites Affiches 2015, n°7, p.10 - note de DERAMOUDT Benoît)

- **(049927) Décision de la Commission des sanctions de l'AMF à l'égard de la société Europacorp**

  La médiatique affaire Europacorp a donné l'occasion à la Commission des sanctions de revenir une nouvelle fois sur l'obligation d'information du public et sur la notion de diffusion de fausse information. (Commission des sanctions de l'AMF - 27/10/14 : Revue des sociétés 2015, n°1, p.63 - note de MULLER Anne-Catherine)

Civil

- **(050011) Ensemble contractuel : les conditions de la caducité par voie de conséquence**
  Lorsque des contrats incluant une location financière sont interdépendants, l'anéantissement du contrat principal est un préalable nécessaire à la caducité, par voie de conséquence, du contrat de location. La résiliation du contrat principal ne peut être prononcée en l'absence de la société cocontractante. (Cass.Com - 04/11/14 - 13-24270 : J.C.P. G. 2015, n°3, p.93 - note de BARBIERI Jean-Jacques)

- **(050006) La qualité d'associé du conjoint commun en biens**
  Cet arrêt valide une cession de parts sociales consentie par un associé divorcé sans l'accord de son ancien conjoint, alors même que la valeur des parts cédées faisait partie de la communauté. Cette décision constitue plus qu'un simple rappel

de la distinction opérée entre la qualité d'associé et la valeur des parts. La Cour de cassation prolonge la célèbre théorie en vue de lui faire produire des effets sur le partage à intervenir. (Cass.Civ. - 22/10/14 - 12-29265 : Répertoire du Notariat Defrénois 2015, n°1, p.21 - note de RANDOUX Nicolas)

Garantie

- **(050077) L'omission du mot "intérêts" dans la mention de l'article L. 341-2 du Code de la consommation**
  La chambre commerciale juge que l'omission du mot "intérêts" dans la mention de l'article L. 341-2 du Code de la consommation écrite par la caution vaut limitation de l'objet de son obligation au principal de la dette. Dès lors, la sanction d'une telle omission n'est pas la nullité relative du cautionnement, contrairement à ce que le texte prévoit en exigeant que la caution écrive très exactement la mention prévue par la loi. La chambre commerciale suit ainsi une voie qu'elle a elle-même ouverte en 2013, sans toutefois convaincre l'interprète. (Cass.Com - 04/11/14 - 13-24706 : Gazette du Palais 2015, n°21-22, p.9 - note de MIGNOT Marc)

Procédures collectives

- **(050063) Régime du recours contre une décision de sursis à statuer en matière de contestation de créances**
  Conformément à l'article 380-1 du Code de procédure civile, le pourvoi n'est pas recevable lorsqu'il résulte que le sursis à statuer a été prononcé, non pas en application d'une règle de droit gouvernant le sursis à statuer, mais dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire du juge en vue d'une bonne administration de la justice (1re esp.). En application de l'article 380-1 du Code de procédure civile, la décision de sursis à statuer rendue en dernier ressort ne peut être attaquée par la voie du pourvoi en cassation que pour violation de la règle de droit gouvernant le sursis à statuer (2e esp.). (Cass.Com - 23/09/14 - 13-22539 ; Cass.Com - 13/09/14 - 12-29404 : Procédures 2015, n°1, p.46 - note de ROLLAND Blandine)

- **(050030) Consécration de l'unité de la date de cessation des paiements**

  Par cet arrêt, la Cour de cassation consacre l'unité de la date de cessation des paiements d'un débiteur. Ainsi, la date de cessation prise en compte dans le cadre d'une action en responsabilité pour insuffisance d'actif ou d'une action en interdiction de gérer est la date fixée dans le jugement d'ouverture ou dans un jugement de report. (Cass.Com - 04/11/14 - 13-23070 : Revue Lamy Droit civil 2015, n°100, p.16 - note de LEBEL Christine)

- **(050016) L'autorité de la chose jugée des ordonnances d'admission au passif d'un cofidéjusseur s'étend aux autres cautions**
La caution solidaire peut se prévaloir, dès lors qu'il est définitif, du rejet de la créance garantie prononcé dans la procédure collective de son cofidéjusseur, à moins qu'il ne soit fondé sur des causes personnelles à celui-ci. (Cass.Com - 18/11/14 - 13-23976 : Actualité des procédures collectives civiles et commerciales 2014, n°20, p.4 - note de CAGNOLI Pierre)

Textes

Législation Communautaire

Banque

- (050075) Règlement d'exécution (UE) 2015/108 du Conseil du 26 janvier 2015 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie (J.O.U.E. série L n°20 du 27/01/15, p.2)

- (050074) Règlement d'exécution (UE) 2015/109 du Conseil du 26 janvier 2015 mettant en œuvre le règlement (CE) n° 560/2005 infligeant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Côte d'Ivoire (J.O.U.E. série L n°20 du 27/01/15, p.4)

- (050073) Décision d'exécution (PESC) 2015/117 du Conseil du 26 janvier 2015 mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie (J.O.U.E. série L n°20 du 27/01/15, p.85)

- (050072) Décision d'exécution (PESC) 2015/118 du Conseil du 26 janvier 2015 mettant en œuvre la décision 2010/656/PESC renouvelant les mesures restrictives instaurées à l'encontre de la Côte d'Ivoire (J.O.U.E. série L n°20 du 27/01/15, p.87)

- (050066) Règlement délégué (UE) 2015/97 de la Commission du 17 octobre 2014 rectifiant le règlement délégué (UE) n° 918/2012 en ce qui concerne la notification de positions courtes nettes importantes sur la dette souveraine (J.O.U.E. série L n°16 du 23/01/15, p.22)

- (050050) Décision du Comité européen du risque systémique du 16 septembre 2014 sur l’extension de certains délais impartis par la recommandation CERS/2012/2 sur le financement des établissements de crédit (J.O.U.E. série C n°22 du 23/01/15, p.8)

(050050) Décision du Comité européen du risque systémique du 16 septembre 2014 sur l'extension de certains délais impartis par la recommandation CERS/2012/2 sur le financement des établissements de crédit (J.O.U.E. série C n°22 du 23/01/15, p.8)

Public

- (050078) Directive (UE) 2015/121 du Conseil du 27 janvier 2015 modifiant la directive 2011/96/UE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et aux filiales d'États membres différents (J.O.U.E. série L n°21 du 28/01/15, p.1)

Législation Nationale

Assurances

- (050044) Décret n° 2015-46 du 22 janvier 2015 relatif au contrôle par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution de l'utilisation de références à des notations de crédit par les institutions de retraite professionnelle (J.O. n°20 du 24/01/15, p.1067)

Banque

- (050101) Arrêté du 22 janvier 2015 portant application des articles L. 562-2 et suivants et L. 714-1 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°24 du 29/01/15, p.1305)

- (050067) Arrêté du 22 janvier 2015 portant application des articles L. 562-1 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°22 du 27/01/15, p.1188)

- (050046) Arrêté du 20 janvier 2015 portant application des articles L. 562-2 et suivants et L. 714-1 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°20 du 24/01/15, p.1069)

- (050045) Décret n° 2015-47 du 22 janvier 2015 relatif à la commission chargée des immatriculations au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (J.O. n°20 du 24/01/15, p.1068)

Bourse et marchés financiers

- (050041) Arrêté du 15 janvier 2015 portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (J.O. n°19 du 23/01/15, p.1007)

Civil

- (050047) Décret n° 2015-49 du 22 janvier 2015 relatif aux fonds de dotation (J.O. n°20 du 24/01/15, p.1073)

Public

- (050042) Décision n° 2014-437 QPC du 20 janvier 2015 [Régime fiscal d'opérations réalisées avec des États ou des territoires non coopératifs] (J.O. n°19 du 23/01/15, p.1025)